

Dialogue de sourd entre les syndicats et le ministre Jeholet

La CSC et la FGTB dénoncent l'empressement du ministre de l'Économie à avancer dans la réforme des aides à la promotion de l'emploi (APE). Une mobilisation est prévue le 18 mars.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

L'impasse! Ces quelques lettres résumant l'état dans laquelle se trouve la concertation sociale entre les syndicats, certains employeurs du secteur non-marchand et le gouvernement wallon MR-cdH.

Au centre du différend qui galvanise les troupes syndicales depuis plusieurs mois sans faire plier l'exécutif wallon, on retrouve une fois de plus la réforme des aides à la promotion de l'emploi (APE) du gouvernement MR-cdH. À un peu plus d'un mois du vote du texte concocté par le ministre de l'Économie Pierre-Yves Jeholet (MR) en commission du Parlement wallon, et qui va revoir de A à Z le mode d'attribution des aides dont le budget dépasse le milliard d'euros, les camps se font toujours face-à-face.

Prenons le ministre de l'Économie. Accroché à son texte, il déclarait encore dans Le Soir lundi qu'il «n'est pas là pour plaire à tout le

monde, pour être applaudi, pour aller obligatoirement dans le sens de l'opinion». La réponse syndicale ne s'est pas fait attendre. En marge d'une conférence de presse destinée à maintenir la pression sur le gouvernement, FGTB et CSC ont lancé lundi un nouvel appel à la mobilisation à Namur le 18 mars. «Avec ce gouvernement Borsus, on se rend compte qu'il n'y a pas que le dossier APE qui est difficile pour nous mais un ensemble de dossiers qui touchent à la population. Il y a une vraie régression dans les services rendus aux plus faibles comme aux enfants, aux demandeurs d'emploi ou aux handicapés», martèle Thierry Bodson, secrétaire général de la FGTB wallonne.

À côté de la réforme APE qui, selon les syndicats, menace 3.500 emplois, les syndicats dénoncent une tentative de «marchandisation» de certaines aides qui entourent les compétences de l'emploi et qui, demain, feront l'objet de marchés publics «ouverts au privé». Son collègue de la CSC Marc Becker appelle de son côté le gouvernement à ouvrir une véritable concertation sociale. «Il y a une déstructuration de l'ensemble des politiques sociales en Wallonie.»

De son côté, Pierre Malaise, le directeur de la confédération des

employeurs des secteurs sportif et socioculturel (CESSOC), estime que «ce ministre (Jeholet, NDLR) confond parfois concertation et conversation. On espérait de la cohérence mais on se trouve devant un détricotage. S'il y a du courage à avoir, c'est de prendre le temps de faire correctement les choses. Pourquoi cet empressement alors que l'application est prévue en 2021?»

«Ce ministre confond parfois concertation et conversation. On espérait de la cohérence mais on se trouve devant un détricotage.»

PIERRE MALAISE
DIRECTEUR DU CESSOC

ÉCHANGES D'AMABILITÉS

DEMOTTE FUSTIGE LE CHANTAGE WALLON

Courroucé par le ministre de l'Économie de la Région wallonne qui avait fait part, dans un courrier daté du 8 février, de son indignation face à la menace proférée par la Communauté française de bloquer la réforme APE, son ministre-président Rudy Demotte (PS) persiste et signe.

Dans une lettre datée du 15 février, ce dernier a une nou-

velle fois menacé de bloquer la réforme Jeholet. «Vous aurez compris qu'à défaut d'ouvertures significatives pour régler les problèmes précités et de la communication des informations sollicitées, je ne pourrai m'engager dans la signature d'un accord de coopération alors que les textes en projet risquent de porter lourdement préjudice à la péren-

nité des politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles et au développement de l'emploi au sein des secteurs qui en dépendent».

Rudy Demotte juge par ailleurs «inacceptable», le «chantage» du ministre Jeholet qui lie la survie de 1.352 emplois à la signature de l'accord entre les deux entités.

F.-X.L.